
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

Séance du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 8 décembre 2015, aux bureaux de la MRC, point de services de Maniwaki, situés au 186, rue King, dans la ville de Maniwaki à compter de 17 h 30, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le préfet Michel Merleau.

Sont présents :

| | |
|--------------------------|---|
| Monsieur Robert Coulombe | Maire de la ville de Maniwaki et préfet suppléant |
| Monsieur Bernard Cayen | Maire de la municipalité de Déléage |
| Monsieur Gaétan Guindon | Maire de la municipalité de Denholm |

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Des journalistes ainsi que quelques citoyens sont également présents.

Ouverture de la séance par le préfet

Monsieur le Préfet déclare la séance ouverte à 17 h 50 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2015-CA-003 Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité administratif 8 décembre 2015

Monsieur le préfet Michel Merleau, appuyé par monsieur le conseiller Robert Coulombe, propose et il est résolu que l'ordre du jour de la séance du comité administratif de la MRCVG du 8 décembre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2015-CA-004 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 25 novembre 2015

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Cayen, propose et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 25 novembre 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE

2015-CA-005 Clôture de la séance

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Robert Coulombe, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 52.

ADOPTÉE

**Michel Merleau
Préfet**

**Véronique Denis
Greffière et adjointe
à la direction générale**